

PETITE BIBLIOTHÈQUE N° 61

UN AVOCAT STAGIAIRE

À PARIS EN 1830

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne



Par
Léon MAUX

UN AVOCAT STAGIAIRE À PARIS EN 1830

Ayant voulu connaître l'histoire d'une belle propriété qui se trouve **aux portes de Verfeil** et qui s'appelle "**En Souloumiac**", j'ai eu la bonne fortune de trouver dans les archives familiales d'une vieille famille de Verfeil non seulement tout ce que je pouvais souhaiter, mais encore toute la correspondance du fils des propriétaires nommé **Dessolle** et qui couvre la fin de 1829 et l'année 1830.

C'est l'époque où ce jeune homme qui a 23 ans et qui est licencié en droit de la faculté de Toulouse, a été envoyé à Paris par son père pour y compléter sa culture juridique.

Ce père s'est signalé lors de la guerre d'Espagne de 1822/23 alors qu'il était Préfet des Basses-Pyrénées et, en récompense, vient d'être fait baron. Il jouit d'autre part de la faveur des autorités et a beaucoup de relations. Cela rejaillit sur son fils qui va trouver à Paris de multiples relations et invitations dans une ville où la vie de société est étonnamment développée.

Malgré ces conditions favorables, le jeune homme a le mal du pays et considère que c'est un exil qui l'éloigne d'une mère qui l'a beaucoup gâté et qu'il adore : il lui écrit presque tous les deux jours et s'inquiète beaucoup de sa santé qu'il sait fragile et il le fait en des termes parfois déchirants.

Faisons à ce sujet deux **remarques** : la première est que ce fils attentif tutoie sa mère, ce qui est assez rare à l'époque, et la deuxième est que sauf les cas de presse où il abrège, il termine ses lettres par la même formule bien peu moderne : "*Adieu, ma chère Mère : je vous embrasse tous de tout cœur et te prie de croire aux sentiments de soumission et de dévouement de ton fils respectueux !*".

Nous n'oublions pas que c'est le père qui a décidé l'envoi à Paris, pour sortir son fils d'un lit trop douillet et lui faire entreprendre une carrière d'avocat-stagiaire. Il sait d'autre part qu'ils ont de la famille à Paris : la bonne veuve Dessolle, cousine du jeune homme et sa fille Hélène qui a elle-même des enfants, sans compter la multitude de relations dans ce monde où la vie de société est très active, les noms de beaucoup d'invitants signalés au fur et à mesure par le jeune stagiaire à sa mère, fleurant bon le pays toulousain ou le Béarn, sans compter des noms plus illustres.

Une dernière **remarque** s'impose : le style de ce fils aimant et ses cris du cœur sont dans la ligne de l'époque romantique où ils ont été lancés : c'est l'époque où le cœur est exacerbé.

CHAPITRE 1

LE DÉPART POUR L'EXIL ET LES CRIS D'UN CŒUR DÉCHIRÉ

*** Lettre du 10 décembre 1829**

(datée de Bordeaux avec cachet de poste identique)

“ Ma chère Mère : me voilà arrivé à Bordeaux en très bonne santé. Le voyage ne m'a pas fatigué et je n'ai pas eu froid. Je vais bien dormir cette nuit et la prochaine, du moins je l'espère. Je suis à l'hôtel de la Providence. Samedi, je me dirigerai de nouveau vers Paris. Que mon chagrin est et a été grand, ma tendre Mère. Combien j'aurais voulu vous voir avec moi, mais que faire ? Se résigner et prendre son parti : espérons qu'un temps plus heureux viendra. Il me faut cet espoir sans cela je n'y tiendrais pas. Adieu... ”

*** Lettre du 11 décembre 1829**

(datée encore de Bordeaux)

“ Ma chère Mère : je me suis reposé la nuit dernière et j'en ferais autant la prochaine. Demain, je pars à 7 heures du matin : on arrive à Poitiers dimanche dans la matinée et l'on y demeure une heure et demie. Si, dans cet espace de temps, je puis entendre la Messe, je continuerai jusqu'à Tours où l'on couche : allons, ne sois pas inquiète si je ne t'écris pas de Poitiers. Je ne suis pas fatigué et espère arriver de même à Paris. Mais ce qui ne m'a pas quitté, ce sont mes regrets : c'est mon chagrin ; je ne puis me consoler de ne pas être auprès de vous : j'y suis si heureux, si bien ! Ah ! Quand reviendra ce temps ? Le présent est bien cruel. J'espère trouver une lettre de toi à Paris... ”

*** Lettre du 15 décembre 1829**

(datée de Paris)

“ Ma chère Mère : Moi aussi j'ai grand besoin de courage et d'un courage bien ferme pour vivre loin de tout ce que j'aime.

Je suis arrivé, ce matin, en bien bonne santé à Paris. Aucun accident n'a troublé mon voyage. Et le froid bien qu'excessif ne m'a pas incommodé : j'étais bien couvert, mes pieds bien garantis par une chancelière. L'excellente Madame de Beauremeil avait eu la bonté d'envoyer quelqu'un à la diligence et je suis revenu avec lui à l'hôtel.

J'ai une jolie petite chambre donnant sur la rue qui n'est pas bruyante... ”

*** Lettre du 19 décembre 1829**

“ Ma chère Mère : te dire tout ce que je ressens de chagrin serait pour moi la chose du monde la plus difficile. Ton cœur seul si aimant, si parfait, seul peut te dire comme

souffre le mien. Ah ! Comme je laisserais avec joie ceux qui vantent tant Paris, ce Paris et ses plaisirs ! Que je maudis l'idée qui vous a empêché de venir m'accompagner. Vraiment, si je suivais ma tête, je crois que je me remettrais en route pour Pau. Là, que je serais heureux : toujours avec vous, ne vous quittant jamais et qui sait si je n'y travaillerais pas aussi utilement qu'ici. Sans doute les personnes que j'y ai vues me traitent avec tout l'intérêt possible, mais est-ce une famille ? Ensuite il faut les chercher et tout est loin à Paris !

Vraiment, si je ne craignais le ridicule et de faire de la peine à mon excellent père, je crois que mon courage m'abandonnerait.

Ce matin, surtout, j'ai eu un accès de peine et d'ennui difficile à peindre. J'ai tort, grand tort de parler ainsi : cela vous fera de la peine mais il est doux de se confier à ses meilleurs amis. Ces amis dont le cœur s'entend si bien avec le vôtre.

Je vais me mettre à travailler et je tâcherai de mettre à profit le temps si cruel que je passe loin de vous.

Ce matin, j'ai vu M. Monsarrat qui m'a reçu à merveille .. Il aura la bonté de me présenter chez un avoué où je pourrai aller travailler quelques heures par jour : il croit, et je crois aussi, que cela me sera très utile.

Je ne sais si je pourrai rester à l'hôtel de Hambourg : on est très rigide pour le règlement des jeunes avocats stagiaires (il regarde vers la maison où habite M. de Frayssinous ou dans celle de Saraberry) : j'y trouverais le grand avantage de ne plus être aussi isolé que je le suis ici...

J'ai dîné avant hier chez Madame de Beauremeil et j'y ai été comblé... ”

*** Lettre du 8 janvier 1830**

(la plus caractéristique)

“ Il y a un mois aujourd'hui que j'étais à la veille de mon départ. Il y aura un mois cette nuit que tu vins passer plusieurs heures auprès de mon lit. Alors, j'étais bien près de vous quitter : j'y avais bien du chagrin et, cependant, je voudrais y être encore car je serais auprès de toi ! Ah ! Pourquoi, pourquoi avez-vous toujours été si bons pour moi ? Pourquoi me suis-je toujours trouvé si bien auprès de vous ? Maintenant je ne ressentirai pas aussi vivement mon absence !

Je vois le temps s'écouler avec joie : cela nous rapproche du temps où nous nous reverrons ; c'est ce que je désire avec le plus d'ardeur.

Tu dois avoir été bien fatiguée avec le jour de l'An et le jour des Rois : je crains que ta santé ne s'en ressente... ”

*** Lettre du 26 février**

“ Je suis enchanté que ton Bal ne t'ait pas fatiguée : je le craignais et m'en affligeais. Je crains toujours que vous ne soyez malades : quel supplice si je le savais me trouvant si loin ! ”

OBSERVATION

On pourrait croire qu'avec le temps, le charme de Paris, les relations et une certaine accoutumance aient pour résultat de diminuer la peine et le ton de Dessolle : il n'en est rien et même les lettres de juillet trahissent une furieuse envie de retrouver sa famille.

CHAPITRE 2

LE TEMPS EN 1829/1830

Nous savons qu'Henry Dessolle, parti de Pau en plein hiver, fait sans cesse allusion au temps dans ses lettres et compare le temps qu'il subit à Paris au temps qu'il connaissait à Pau et qui était beaucoup plus doux.

Les gelées sont capricieuses : le thermomètre qu'il consulte chez Arnaud de Puymaurin et qui est remonté à 9 degrés à la fin de décembre 1829, a fait une nouvelle chute pour finir l'année, mais il écrit le 8 janvier 1830 :

“ Ici, le froid s'est tout à fait calmé : le plus que nous avons eu est moins 12 degrés et c'est moins qu'à Pau. Cependant, la Seine était prise et on la traversait entre le pont des Arts et le pont Royal. Depuis deux jours, le dégel a lieu et Paris est vraiment hideux : toute cette neige gelée et le sable que l'on avait répandu dessus pour faciliter la marche des chevaux : tout cela fait un gâchis dont on ne peut se tirer. Le pont Royal est en tout comme la côte d'En Souloumiac !”⁽¹⁾

De nombreuses allusions sont faites dans les lettres à la nécessité d'avoir des bottes à Paris.

Par contre, les étés sont très chauds dans la capitale et l'on sait que les historiens insistent sur l'épreuve du temps lors des journées révolutionnaires de juillet 1830 pour les troupes engagées.

Dans une lettre du 26 juillet, Dessolle dit qu'il va avoir fini ses travaux et “ *qu'il n'aura plus qu'à avaler la poussière et l'air infect et malsain d'une ville aussi vaste et aussi populeuse* ”.

Notons pour mémoire que, dans une lettre du 7 juillet, il parle d'un orage épouvantable avec grêle dévastatrice qui a eu lieu dans la région de Pau le 19 juin “ *et qui a dû faire très peur à Mélanie* ”. Le “ Journal des Pyrénées ” et le “ Journal des Débats ” l'ont informé de ce malheur et il plaint beaucoup les malheureux agriculteurs et, en bon terrien, il ajoute qu'il espère que les “ foins étaient rentrés ”.

(1) Allusion à la propriété des Dessolle à Verfeil bâtie au flanc de la colline et desservie par une route qui a justement été rectifiée en 1830.

CHAPITRE 3

L'ÉTUDIANT ET L'AVOCAT STAGIAIRE

A peine arrivé à Paris et en étudiant sérieux, il indique à sa mère, dans une lettre du 22 décembre 1829, qu'il a pris, la veille, une carte d'entrée à la Société des bonnes études, qui lui a coûté 25 francs et qu'il va payer 45 francs pour être admis au stage, et ajoute " *Tout coûte horriblement, surtout à Paris* ".

Dans la même lettre, il dit encore : " *J'avais pris en or à peu près ce qu'il me fallait pour la route. Il ne m'en restait presque plus rien* ".

Enfin il ajoute : " *Je vais aujourd'hui au cours de M. Villemain. Samedi, j'irai à celui de M. Guizot et je verrai pour les autres cours* ".

*** Lettre du 13 janvier 1830**

" *Tu voudrais savoir comment se passe mon temps. Je t'en ai déjà parlé et fait l'énumération des cours que je suis.*

Cependant, il faut tout dire : le froid excessif les rend parfois déserts ; les professeurs eux-mêmes ne s'y rendent pas !

Je les suis cependant aussi régulièrement que les rigueurs de la saison le permettent.

Rentré chez moi et le matin avant de sortir, je couche sur le papier ce qui a été dit ou conseillé.

Je fais de même pour les audiences des Tribunaux : je prends des notes et je mets au net ce qui a été dit de part et d'autre touchant le procès dont il était question.

Hier, j'étais à la Cour Royale et y suis resté jusqu'à 4 heures.

Tous les jeudis, on juge les procès de la presse : les audiences sont on ne peut plus intéressantes, présidées par M. Séguier(2) : on présente des questions importantes et instructives et on entend les membres du Parquet et les avocats de Paris les plus distingués. "

*** Lettre du 8 janvier 1830**

" *Je ne vous ai pas encore parlé de l'emploi de mon temps.*

Voici les cours que je suis :

Le lundi à 10 heures et quart : Droit des gens et à 11 heures et demie Géographie. A une heure, Histoire professée par M. Guizot. Ces 3 cours sont à la Sorbonne : c'est très commode puisqu'ils sont dans le même local.

Le mardis, conférence au Palais de Justice, présidée par M. Dupin(3).

Mercredi, cours de Droit des gens à 10 heures un quart.

(2) Séguier : il s'agit probablement du baron Séguier (Arnaud Pierre) né à Montpellier en 1803. Conseiller auditeur à la Cour Royale en 1826 (cf. Larousse).

(3) Dupin (manque le prénom pour le distinguer de ses deux frères). Les trois Dupin comme on les appelait à l'époque, enfants d'un juriste éminent, furent, eux aussi, de grands juristes et magistrats (cf. Larousse).

Jeudi, cours de Géographie à 11 heures et demie.

Vendredi, cours de Droit des gens à 10 heures un quart.

Le samedi, cours d'Histoire à une heure et à 2 heures un quart Droit administratif.

Après cela, les audiences du Palais, quand je peux, c'est-à-dire quand je n'ai pas d'autres cours.

Je suis gêné pour le cours de Villemain car il a lieu justement à l'heure de la conférence des avocats stagiaires à laquelle il faut absolument assister .. Je verrai de me rabattre sur un cours de littérature professé au Collège de France par M. Andrieu qui est fort bon.

Tu vois que j'ai tous les jours pris et de quoi travailler. ”

Dans une lettre de juillet 1830 évoquant la possibilité d'un voyage à Pau, il indique qu'il est gêné par l'obligation faite aux avocats stagiaires, même quand les cours sont terminés, d'aller signer à la bibliothèque tous les mardis. Comme on tolère l'absence de signature pour 2 mardis, il établira ses dates en fonction de cette tolérance.

Dans une lettre, il gémit sur le prix des livres.

Nous avons dit que la quasi-totalité des lettres connues sont adressées à sa mère : nous en avons cependant une adressée spécialement à son père et qui porte la date du 21 février 1830. H. Dessolle a dû envoyer à son père certains éléments de son travail et l'on comprend que le père, pour ne pas le décourager, n'ait fait que des remarques légères. Le fils le comprend et lui dit :

“ J'avais fait de mon mieux et j'ai cru mon travail couronné puisque tu le trouvais passable en somme ”.

Et en fils soumis, il ajoute :

“ Ta critique me donne des forces pour recommencer. Je te prie de ne rien me passer : arrête-toi à la moindre imperfection !... ”

Dans la fin de la lettre, il se lance dans l'analyse d'une pièce de théâtre qu'il a été voir et cette analyse confuse ne donne pas une haute idée de sa maturité.

Or, nous sommes très étonnés de lire ce qu'il dit dans une lettre à sa mère datée du 2 juillet 1830, dans laquelle il expose qu'un certain ami Édouard vient de lui faire miroiter une place de “ conseiller-auditeur ” qui deviendrait libre par la démission de M. de Lacaze. Cet ami qui semble, quant à lui, être déjà dans la place, dit qu'il serait très heureux de l'avoir pour “ collègue ” et que ni lui, ni les siens, ne ménageront les efforts pour arriver à ce résultat “ qui leur semble possible ”.

Et voilà notre H. Dessolle qui s'emballe et s'écrie : “ *Que je serais heureux si cela arrivait : avoir une telle position à mon âge !* ”. Il y voit surtout la joie d'être près de ses parents.

Et nous constaterons une fois de plus qu'à cette époque “ le piston ” régnait en maître et qu'on essayait de l'utiliser, car en fait Dessolle ne fut pas nommé. Même s'il était un étudiant très consciencieux, qui s'était déclaré, en janvier, débordé entre son travail d'étudiant et les visites mondaines après le jour de l'An.

CHAPITRE 4

LA VIE MONDAINE À PARIS D'UN AVOCAT STAGIAIRE EN 1830

Pour apprécier correctement les extraits de lettres qui vont suivre, il faut se souvenir de quelques éléments principaux qui expliquent ou justifient ses réflexions :

1° - Il est le fils d'un Préfet qui vient de recevoir depuis peu le titre de Baron pour le remercier de ses services.

2° - Il a 23 ans et a vécu confiné dans sa lointaine province et dans son bien-être.

3° - Il a été très choyé par sa mère qui lui a inculqué aussi de solides principes de politesse et de savoir-vivre qu'il suit aveuglément.

4° - Bien que fils de parents riches, il serait plutôt économe et très peu enclin à la dépense et les frais que son exil entraînent l'épouvantent parfois.

5° - Ses parents et lui-même ont beaucoup de relations et dans un monde riche et titré : on demeure étonné par la multitude d'invitations à dîner qui lui sont faites et qui le font aller dans des maisons dont les noms fleurent le Toulousain ou le Béarn, sans oublier l'histoire.

6° - Enfin, il a une tante à Paris (la bonne tante Dessolle) avec sa fille Hélène qui a des enfants et une certaine Madame de Beauremeil : deux personnes qui ne cessent de l'inviter dès le premier jour et lui offraient même de le recevoir tous les jours.

* Lettre du 13 janvier 1830

“ Hier, je fus dîner chez la bonne Madame de Beauremeil. En rentrant, je montais chez Aymé de Puymaurin : son thermomètre marquait 7 degrés à 9 heures. ”

Après avoir donné des indications sur ses cours, il ajoute :

“ Mes journées se passent ainsi : souvent, je dîne chez parents ou amis qui sont parfaits pour moi. Avant-hier je dînais avec Dentist chez M. de Lestapis, hier chez Madame de Beauremeil avec Puymaurin, demain chez Cassagne.

Mes soirées, je les passe chez les personnes qui ont eu la bonté de m'inviter les jours précédents. Mes soirées habituelles se passent chez ma tante Dessolle, Madame de Beauremeil, Madame de Monginot, Madame de Gontaut, chez Lacaze. Chez ma tante et Madame de Beauremeil aussi souvent que je le puis, chez les autres tous les 8 à 10 jours. Madame Auguste de Dampierre que tu as pu voir chez ma tante, est aussi très bonne pour moi ainsi que son mari : je vais aussi les voir quelquefois.

Je tâche autant que possible de vivre avec la bonne compagnie. C'est, je crois ce qu'un jeune homme à de mieux à faire à Paris. Voir la bonne compagnie, à Paris, où il règne un ton et des manières vraiment admirables : c'est, je crois, la meilleure école pour l'homme que sa position lance au milieu du monde.

Ah ! Comme je tente de ne rien cacher, je dois aussi dire qu'une fois par semaine je vais dans des spectacles : souvent j'ai besoin d'entendre de la bonne musique : cela me distrait et me fait du bien.

Ensuite, dans le monde, on parle souvent de la pièce nouvelle ou de tel ou tel acteur fameux : il faut faire un peu comme tout le monde et pouvoir donner son idée ou placer un petit mot.

Une fois par semaine, ce n'est certes pas trop. ”

*** Dans une lettre du 3 janvier** et qui contient un projet de budget, il indique que s'il évalue les frais, les frais de logement et nourriture à 150 francs (éclairage non compris), les dépenses pour le théâtre doivent être évaluées à 44 francs par mois et il ajoute :

“ Connaisant tant de monde et étant souvent invité à dîner, je ne puis pas arriver “ comme un barbet ” et il faut donc prévoir des voitures entraînant 24 à 30 francs de plus par mois et il y a les habits et les bottes à prévoir : ce n'est pas peu de chose à Paris. ”

Dans une autre lettre, il dit qu'il donne dix francs par mois à un cireur pour les bottes et ajoute : *“ c'est énorme ! ”*

*** Dans une lettre du 18 janvier**, comportant deux parties : l'une pour sa mère et l'autre pour sa sœur Mélanie, il écrit ceci pour sa sœur :

“ ... Quand je reçus ta lettre, je m'habillais pour aller chez M. de Montbel : je ne le trouvais pas car il était chez le duc de Duras, mais je passais la soirée avec ces dames qui m'engagèrent à revenir souvent.

Ensuite, j'ai renoncé à l'idée de changer de logement : je suis bien ici et j'y reste. Quand vous viendrez à Paris, je pourrai vous loger chez moi ou à l'hôtel de Bourbon qui est en face.

Adieu chère sœur, je suis pour la vie ton frère affectionné et dévoué. ”

*** Lettre du 9 février 1830** : le bal chez l'ambassadeur

“ J'étais, hier au soir, au bal chez le comte Apponyi, ambassadeur d'Autriche. Le comte Polydore de Laroche foucault (le frère de Jules) a eu la bonté de me présenter à Madame Apponyi qui donne les plus grands bals de tout Paris et puis, comme tout est mode, on va chez elle avec une fureur incomparable : il y avait plus de onze cents personnes.

Le local est superbe et les maîtres de maison d'une amabilité extraordinaire et on est servi avec une perfection et un luxe difficiles à décrire.

Le duc de Chartres est resté une grande partie de la soirée et a beaucoup dansé.

J'ai été très aise d'avoir un coup d'œil et de connaître les grandes réunions de Paris qui sont vraiment précieuses comme spectacle.

Il paraît qu'à Pau on veut aussi profiter du carnaval qui nous quitte comme par le passé et je te remercie des détails que tu me donnes : je suis si heureux de savoir ce qui se passe là où vous êtes. Il me semble que je suis moins loin de ceux que j'aime ! ”

*** Lettre du 1er avril 1830**

Il vient de parler de ses diverses occupations et ajoute :

“ ... Les courses sont si longues ici. Il faut aller aux cours, au Palais : le temps s'écoule avec une grande rapidité. Après Pâques, je dois aller travailler chez M. ...

J'ai, comme je te le disais tout à l'heure, mes cours, mes audiences, le travail au Parquet. Après Pâques, les résumés que je dois faire pour ne pas en perdre le fruit et je n'ai plus un moment.

Le soir, seul moment où l'on trouve son monde à Paris, je dois nécessairement (souligné dans le texte) aller chez les personnes qui me comblent de politesse et d'amitiés. Les distances sont si longues que l'on ne peut aller que chez une ou deux personnes au plus dans une soirée, à moins d'avoir une voiture. ”

*** Lettre du 25 février**

“ A dîné chez M. de Saint-Criq qui m'a fait l'honneur de m'inviter. Père et enfants m'ont comblé d'amitiés. ”

*** Lettre de mai**

P. de Larochevoucault l'a fait profiter de sa loge pour assister à un spectacle.

*** Lettre du 30 juin 1830**

A dîné chez Monseigneur d'Asros.

“ Le 28, l'archevêque de Paris a été on ne peut plus aimable pour moi. ”

CHAPITRE 5

LE BUDGET D'UN ÉTUDIANT

Dès le début de son séjour à Paris, le jeune Dessolle discute avec sa mère afin d'établir à peu près un budget et de voir l'argent qui lui est nécessaire.

La mère envoie de l'argent par l'intermédiaire d'un certain M. Ménagé (le bien nommé) qui sert de banquier pour le jeune homme.

*** Dans une lettre du 3 janvier 1830, il dit ceci :**

“ Je t'ai dit dans ma dernière lettre que je t'enverrai le budget de ce qu'il me faut d'argent par mois. D'abord, 150 francs pour logement et nourriture. L'éclairage n'est pas compris et pourra aller à 3 ou 4 francs par mois. J'aurais brûlé ce mois-ci une “ voie ” de bois : 38 francs, avec le port et la scierie. Je compte, en allant au spectacle une fois par semaine, 44 francs par mois. Connaissant autant de monde et étant souvent invité à dîner, je ne puis pas arriver comme un “ barbet ” : il faut donc des voitures et pour cela de 24 à 30 francs par mois, cela n'est pas trop. Addition faite, cela fait environ 246 francs par mois. Maintenant, il faut des habits, des bottes et ce n'est pas peu de chose à Paris. Il faut de temps en temps acheter des livres. ... J'ai compté, mais en frémissant, que 400 francs par mois me tireraient d'affaire.

(Mon voyage qui a coûté 180 francs a été payé). ”

Dans la même lettre, il parle des dépenses qu'il a dû faire pour l'achat de jouets aux enfants d'Hélène, les cadeaux en bonbons à ces dames et chez Madame de Beauremeil, car cela est de rigueur dans toutes les maisons où l'on va, au risque de passer pour un “ crasseux ”.

*** Dans une autre lettre du 9 février, il dit ceci :**

“ Je te remercie du mandat que tu m'as envoyé, il me sera utile, mais ma dépense me fait frémir. ... Je vais cependant aussi doucement que possible. Jamais je ne prends de voiture le jour. Je n'en prends que le soir puisqu'il le faut puisque ma position veut que je voie du monde : il faut bien que je n'arrive pas comme un pouilleux. J'avais besoin de bottes : j'en ai fait faire 2 paires : ce n'est pas trop (une paire de longues et une paire de souliers). J'ai absolument besoin d'un habit : je n'en ai qu'un, d'un pantalon noir : celui de l'hiver dernier commence à s'user. Je n'ai acheté qu'un gilet.

Cependant, mon argent part, s'en va au fond du sac sans m'en apercevoir et avec une rapidité qui me cause souvent de la tristesse.

Une chose que je trouve un peu chère : c'est le service. Je donne au portier qui cire mes bottes, dix francs par mois : c'est énorme ce me semble, de sorte que mon appartement me revient à 55 francs par mois. Tout cela me tourmente réellement. ”

*** Dans une lettre du 30 juin**

Où il est déjà question du futur voyage à Pau, lors des vacances d'août, il dit ceci à sa mère, très habilement :

“ Tu me parles de fonds : je n'ose t'en demander. Tu es si bonne que je crains toujours d'être indiscret.

Cependant, heureusement le temps approche : comment partir de Paris sans emporter quelques unes de ces choses que l'on ne trouve qu'à Paris ou qui, du moins, ne sont bien faites qu'à Paris. Ces considérations me font décider de t'envoyer la note de tout ce que je crois avoir besoin. ”

*** Et cette note est dans la lettre suivante du 2 juillet 1830**

C'est un tableau que nous recopions :

| | |
|---|-------------|
| Selle et bride | 170 francs |
| 4 couvertures | 60 francs |
| Fouet de tilbury | 20 francs |
| Habit et gilet | 150 francs |
| 2 douzaines de gants | 40 francs |
| 2 ou 3 cravates | 15 francs |
| Un chapeau | 30 francs |
| Demi-mois d'août | 200 francs |
| Voyage | 150 francs |
| Vues de M. Froger (?) | 36 francs |
| 1 paire bottes et 1 souliers | 30 francs |
| 4 ou 5 paires bas de soie | 35 francs |
| Quelques petites fantaisies et imprévus | 100 francs |
| Total | 1036 francs |

“ Voilà une somme énorme et que j'ose à peine demander. Cependant, excepté la selle et la bride, habit, demi-mois et voyage sont comptés un peu haut. J'aime mieux avoir un reste.

Je crois que le billet de mille francs sera amplement suffisant. ”

CHAPITRE 6

LA POLITIQUE

Henri Dessolle parle très peu de politique dans ses lettres et cela s'explique car il s'adresse à sa mère pour lui raconter sa vie de tous les jours et lui confier souvent des soucis très terre à terre.

Cependant, quand des questions matérielles sont provoquées par des incidents politiques, le ton change et c'est ainsi que, dans une **lettre du 1er avril 1830**, nous trouvons les passages suivants :

“ ... Il paraît que la guerre d'Alger a fait horriblement augmenter le prix des chevaux. Si l'on trouvait à vendre “ Camarch ” (son cheval favori) mais très cher, je crois que je n'en serais pas fâché. Je ne voudrais pas m'en défaire à moins de 1.800 francs. Si Bazet connaissait quelqu'un envoyé pour le compte de l'armée, car je ne voudrais pas vendre mon cheval à quelqu'un qui demeure dans le pays. Tu pourrais, étant à Pau, faire prier M. de Portes de t'envoyer le cheval afin de le montrer, car Bazet, brouillé avec M. de Portes, ne peut aller au haras. ”

Ce qui l'intéresse surtout, ce sont les personnes et les amis qui se trouvent fonctionnaires ou mêlés à la politique et au premier rang : le “ bon ami ” Gestas.

* **Dans une lettre du 21 mai 1830**, il écrit ceci :

“ J'ai mis, entre deux pages de la tienne, une petite lettre pour notre meilleur ami. Il paraît que l'entrée au ministère de son ami Peyronnet et même les ordres du Roi, changent la résolution de Gestas. J'en parle à mon père dans ma lettre et lui fait le narré de tous ces débats. Je crains bien que ce changement de ministère, M. de Montbel n'étant plus à l'Intérieur, empêche notre meilleur ami d'avoir son congé. ”

* **Le 28 mai**, il parle encore de problèmes politiques et écrit ceci :

“ ... Tu auras vu, par ma dernière lettre, que Gestas est parti et a dû accepter, bon gré mal gré, la députation. Notre bon Roi le lui a fait dire et, en sujet fidèle, il n'a pas reculé : j'en suis ravi ; cela donne un bon soutien à la meilleure des causes et la besogne de notre ami en sera simplifiée. Je pense que M. Dartigau acceptera aussi. Je serais bien aise d'avoir quelques détails si c'est possible, de savoir ce que l'on espère et ce que l'on craint : cela intéresse notre meilleur ami et cela nous intéresse tous(4). ”

* **Le 5 juillet 1830**, un autre sujet surgit : sujet irritant ; il écrit

(4) De Gestas sera député des Basses-Pyrénées.

“... J'ai lu, dans le “Globe” du 4 juillet, un article sur les troubles de la frontière. Cet article m'a choqué au dernier point et pendant un moment. Cependant, après et suivant le conseil du sage et excellent M. Monsarrat, j'ai fait le cas que l'on doit faire des actes des journalistes les plus vils et les plus méprisables de tous les hommes.”

(L'article du journal insistait sur la conduite du Préfet dans le différend entre Basques français et espagnols et l'accusait “d'indifférence” !)

* **Enfin, dans une lettre du 16 juillet**, il se félicite de la nomination de Gestas et de Dartigau, victorieux dans leurs collègues et il précise pour Gestas :

“Ce bon ami que j'aime de toute mon âme : il a été si bon, si attentif pour moi, quand il était à Paris.”

Et, à la fin de la lettre, il fait encore une allusion à ce maudit article du Globe et dit :

“J'ai d'abord été furieux mais, plus tard, j'ai fait la part des choses et il ne faut pas s'inquiéter des calomnies proférées souvent de la manière la plus vile, par des ennemis ou des envieux.”

CHAPITRE 7

LA RÉVOLUTION DE 1830

Henry Dessolle est à Paris au moment où cette révolution se déroule : on suppose que l'on va trouver dans ses lettres beaucoup de renseignements inédits à ce sujet et voici que, curieusement, on ne trouve presque rien : c'est comme s'il était absent à ce moment-là.

De plus, la distance de Paris à Pau et la lenteur des communications à cette époque, expliquent bien des silences (n'oublions pas que certaines lettres mettaient 6 jours de Pau à Paris).

* **Dans une lettre du 26 juillet 1830**, mise au dos de la lettre principale envoyée à sa mère, il s'adresse pour une fois à sa sœur Mélanie et ne parle que de retour à Pau, en temps de vacances. Temps qui s'approche enfin.

* **Le 28 juillet**

Alors que la Révolution a bien éclaté dans ce Paris où il habite, il ne parle encore que “ *du bonheur de les revoir qui arrive bien lentement* ” et parle de la lettre qu'il a remise à M. Mazères “ *qui part ce soir* ”. Aucune allusion aux troubles.

* Par contre, le climat a enfin évolué et nous tombons sur **une lettre datée du 30 juillet**, et de Versailles !

Dessolle a dû avoir peur et s'est réfugié chez un ami.

“ *Je suis chez un ami : la ville est fort tranquille et on n'y court aucun risque* ”. La lettre porte le cachet de la poste à Versailles du 31 juillet.

Il ajoute : “ *Je ne sais si mes lettres vous parviennent : cependant, je tiens à ce que vous sachiez que je suis loin du tumulte et que je me porte bien. Je serais désolé si je vous savais inquiets par ma faute. Soyez tranquilles. Les diligences et peut-être les malles-postes ne partent pas de Paris.* ”

Et il termine par cette envolée : “ *Adieu mes excellents amis, à vous pour la vie !* ”

* **Dans une lettre du 2 août**, il dit ceci :

“ *Je me porte très bien. J'ai vu toutes les personnes de notre connaissance, notamment ma tante et Dejou (?). La tranquillité est parfaite et règne dans tout Paris.*

J'ai reçu le mandat ce matin. Je pars demain ou mardi pour Toulouse : je préfère cette route à celle de Bordeaux.

J'y trouverai, je l'espère, une de tes lettres adressée à ma tante et je saurai ainsi ce que vous faites.

Adieu, je t'embrasse ainsi que mon père et ma sœur... ”

* **Dans une lettre du 6 août**, il écrit ceci :

“ Je me porte très bien. Tout est tranquille à Paris. C’est comme je te le disais hier, la ville de France la plus sûre. Je vois aussi que le pays que vous habitez n’a aucun élément de dissension : sans cela, je serais dans “ l’huile bouillante ”. Mais Paris a donné l’exemple et toutes les provinces suivront l’impulsion sans tumulte : c’est ce qui doit arriver de plus heureux et qui évitera le plus de malheurs (cette ligne soulignée). Je souffre beaucoup de l’inquiétude que vous avez eue sur mon compte : j’espère qu’à l’heure qu’il est, elle est totalement calmée. (Quant aux commissions) j’ai cru inutile de les faire dans ce moment : d’ailleurs, à Toulouse, on trouve, en tout et partout, tout ce que l’on peut désirer.

J’espère trouver à Toulouse, chez ma tante, la lettre qui me dira ce que j’ai à faire. ”

La lettre comporte un **feuilleton spécial** adjoint à la fin, très politique.

“ Je suis bien fâché que vous soyez aussi loin des nouvelles et des événements : on est dans une indécision pas facile à décrire. Aussi, dans un moment comme celui-ci et à une distance aussi éloignée, faut-il attendre de connaître tous les événements avant de prendre une décision. ”

(Ce qui suit est largement souligné)

“ Ce qu’il y a de certain : c’est que Charles X a abdiqué et a nommé le duc d’Orléans, lieutenant général. C’est que Charles X est déchu par l’opinion de la nation entière, par sa faute et inhabileté et en faussant les serments qu’il avait faits de respecter les lois que ses ministres lui ont fait violer. C’est que tous les hommes sages, ceux-là même qui ont le plus approché le Roi, se tournent autour du duc d’Orléans pour éviter des malheurs. C’est, je crois, tout ce que doit faire tout honnête homme et bon citoyen. Ainsi, encore une fois, les nouvelles sont importantes : c’est pour cela que je maudis l’éloignement dans lequel vous êtes et qui vous tient dans l’ignorance des choses qu’il serait bon de savoir. ”

* **Lettre du 7 août 1830**

(Tampon Poste du 8)

“ Paris est on ne peut plus calme et tranquille. On ne court aucun risque et tout est dans le même ordre qu’avant l’insurrection. Tous les hommes sages se réunissent autour du duc d’Orléans. Les employés les plus dévoués de Charles X font leur soumission au nouveau gouvernement.

J’espère que tout aura été calme à Pau. Vous y êtes si aimés !

Sans cette idée, ma position serait affreuse. Ne t’inquiète pas. J’espère partir dans les premiers jours de la semaine prochaine : lundi ou mardi. Je viens de recevoir ta lettre du deux.

Je voudrais avoir, avant mon départ, celle de lundi. Je vais passer par Toulouse où je devrais trouver, je l’espère, une de tes lettres et je saurai ainsi ce que j’ai à faire.

Je me porte très bien ; encore une fois, la tranquillité est parfaite.

Adieu, je vous embrasse.

Henri ”

